



Communication avec les centres habilités

Organisation des épreuves Juin 2022

Mise à jour 24/05/2022 19h30

Bonjour,

a) Envois du jour sur Certif-UP :

	Fichier(s) dématérialisé(s) à déposer sur l'ordinateur de chaque candidat	Annales janvier 2022
E1-ASCA	Pas de fichier démat. pour cette épreuve	Envoyées
E2-ASCA	Envoyé	Envoyées
E3-ASCA	Envoyés	A venir
UCP	Envoyé	A venir
B1-ASCOM	A venir	A venir
B2-ASCOM	A venir	A venir
B3-ASCOM	A venir, y compris les accès au site VOTRIMMO	A venir

+ mode opératoire envoyé pour télécharger les émargements.

Rappels:

- Veuillez vérifier que les convocations que vous avez envoyées à vos candidats respectaient bien les horaires (et jours) des épreuves indiqués dans le calendrier publié sur notre site en page d'accueil (https://www.union-prof.asso.fr/wp-content/uploads/2022/04/Calendrier_2e_2022_2e_MAJ_13042022.pdf). Comme échangé pendant les Visios de décembre 2021 : modifications d'horaires pour le E2-ASCA et UCP.
- N'oubliez pas de télécharger les émargements (document UPPCTSC obligatoire) : mode opératoire envoyé sur Certif-UP ce jour. Veuillez vérifier que le NUC / Numéro Unique de Candidat s'affiche bien sur le document.

- Demandes d'aménagement des épreuves : il reste peu de temps pour envoyer les demandes de vos candidats, par Certif-UP exclusivement.
- Veuillez vérifier également que les logiciels exigés dans le référentiel de certification en vigueur seront bien mis à disposition de chaque candidat.
- Si vous ne recevez pas correctement les notifications de Certif-UP (spécificité de vos serveurs), veuillez consulter très régulièrement notre site public www.union-prof.asso.fr : encart « ACTUALITES centres habilités » en page d'accueil. L'encart ACTUALITES vous permet de télécharger un document (voir date et heure de mise à jour), dans lequel vous trouverez des consignes et les dates d'envoi des dossiers sur le compte Centre de Certif-UP.

Vous avez une question : alertez sur accueil@union-prof.asso.fr en mentionnant votre numéro de centre (5 chiffres) en début d'objet du mail.

Merci pour votre collaboration.
Bien cordialement,
Le Service Administratif / STCH
Mail : accueil@union-prof.asso.fr
www.union-prof.asso.fr